Mercredi, 10 octobre 2018, 16h00 – 17h30

7077 avenue du Parc, local 3001-11

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Poste** | **Nom** | **Présence** |
| **OUI** | **NON** |
| **Président(e)** | Kim Foisy | X |  |
| **Vice-président(e)** | Sandrine Hébert | X |  |
| **Secrétaire** | Suli Anne Caron | X |  |
| **Trésorière** | Mathilde Trudel-Brais | X |  |
| **CVE** | Samuel Roy |  | X |
| **Assistant(e)-CVE** | Camille Rivest |  | X |
| **Représentant(e) SÉRUM** | Maud Gauthier | X |  |
| **Représentant(e) des sports** | Marianne Désilets-Barnabé |  | X |
| **Représentant(e) culturelle** | Jade Schuman | X |  |
| **Responsable aux communications** | Delphine Breton | X |  |
| **Représentant(e)s à l’Assemblée Départementale** | Mathile BalCamille BastienFélicia DoucetBilly LabbéAurélie MéthotKassiopé MorinCandice ToldanoCamille Dault | X |  |
| **Rerésentant(e)s de classe** | BAC2 |  |  |  |
| Ortho | Camille D‘Anjou | X |  |
| BAC3 |  |  |  |
| Audio | Sophie Moreau | X |  |
| Ortho | Madeleine Borgeat | X |  |
| MAITRISE |  |  |  |
| Audio | Kim Foisy | X |  |
| Ortho | Sandrine Hébert | X |  |

1. **Mot de bienvenue**

Le quorum est constaté à 16h06.

1. **Lecture et adoption de l’ordre du jour**

Camille Bastien propose d’admettre la présence d’observateurs avec droit de parole.

Mathilde Trudel-Brais appuie.

*Pas de demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l’unanimité.*

Kim Foisy propose une modification à l’ordre du jour, soit d’ajouter le point 4 « adoption du PV du 3 octobre. »

Sophie Moreau appuie.

*Pas de demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l’unanimité.*

Kim Foisy propose modification à l’ordre du jour, soit d’ajouter le point 5 « discussion concernant le financement du bal »

Sophie Moreau appuie.

*Pas de demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l’unanimité.*

Kim Foisy propose l’ordre du jour.

Sophie Moreau appuie.

*Pas de demande de vote.*

*L’ordre du jour est adopté à l’unanimité.*

1. **Adoption du PV de l’AG du 5 octobre 2018**

Kim Foisy propose d’adopter le PV du 5 octobre 2018

Mathilde Trudel-Brais appuie.

*Pas de demande de vote.*

*Le procès verbal est adopté à l’unanimité.*

1. **Adoption du PV du 3 octobre 2018**

Sophie Moreau propose une modification au procès verbal, soit de remplacer le nom de Candice pour celui de Camille Dault aux points 5.h) et 6.b).

Kim Foisy appuie.

*Pas de demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l’unanimité.*

Kim Foisy propose d’adopter le PV du 3 octobre

Mathilde Trudel-Brais appuie.

*Pas de demande de vote.*

*Le procès verbal est adopté à l’unanimité.*

1. **Discussion concernant le financement du bal**

Pour faire suite aux discussions de l’AG de début d’année, Geneviève et Rosalie, des étudiantes de bac 3, veulent savoir quels étaient les arguments apportés en CE dans les années précédentes par rapport au financement du bal pour chaque cohorte.

Tout d’abord, Mathilde Trudel-Brais s’excuse s’il elle a eu utilisé un ton offensif lors de l’AG de début d’année, car elle était de bonne volonté et voulait expliquer à tous les arguments qui avaient déjà été discutés en lien avec le financement des cohortes.

Camille Bastien propose une plénière de 30 minutes sur le sujet, sans procès verbal des discussions.

Kim Foisy appuie.

*Pas de demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l’unanimité.*

Camille Bastien propose une prolongation de 15 minutes de la plénière.

Kim Foisy appuie.

*Pas de demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l’unanimité.*

Camille Bastien propose une deuxième prolongation de 15 minutes de la plénière.

Kim Foisy appuie.

*Pas de demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l’unanimité.*

Kim Foisy propose d’autoriser les cohortes précédant celle de la maitrise à commencer leurs activités de financement avant que le bal de finissant des étudiants de maitrise ait eu lieu.

*La proposition est adoptée à majorité manifeste des voies.*

Mathilde Trudel-Brais suggère que la campagne de financement de la cohorte précédente puisse commencer le 1er mai, car cette date correspond aussi à la fin de l’année fiscale en cours.

Sandrine Hébert suggère que pendant l’année scolaire en cours, les maitrises auraient l’exclusivité d’utiliser la publicité auprès des membres de l’école en lien avec des activités de financement du bal, exception faite pour le théâtre des bacs 2.

Maud Gauthier commente qu’il pourrait être bien que les bacs 3 fassent des préparations avant le début de l’été afin de prendre de l’avance. Camille d’Anjou spécifie que cela exclurait toute vente avant 1er mai.

Mathilde demande aux membres du CE si les dépenses en lien avec les activités de financement seront de la poche des étudiants ou s’ils utiliseront l’argent dans le compte de l’Asso. Vu la charge de travail supplémentaire qui serait demandée à la trésorière dans le dernier cas, la plupart s’entendent pour dire que l’association étudiante ne sera pas impliqué dans la gestion de ces dépenses jusqu’au 1er mai.

Kim Foisy propose que les moyens de financement du bal de la cohorte précédente à celle de la cohorte finissante puissent débuter le 1er mai de l’année en cours.

*La proposition est adoptée à l’unanimité.*

Geneviève demande s’ils peuvent faire les mêmes activités de financement, puisque ça ne chevauche pas celles des finissants. Mathilde Trudel-Brais confirme que ce sera possible, et que le but est aussi de les aider dans leurs moyens de financement.

1. **Spécifications quant aux rôles de chaque membre**

Kim voulait revenir sur un point déjà discuté lors du dernier CE, soit de passer par les représentants de classe pour diffuser l’information aux cohortes, afin que ce soit plus concis et désengorger les pages Facebook des cohortes. Toutefois, elle demande à ce que les représentants de classe nomment les sources/références dans leur message, afin que le crédit revienne vraiment à la personne qui initie l’activité.

Jade Schuman demande s’il faut donc toujours qu’elle se réfère à la représentante de classe pour partager ses activités. Kim répond que oui, et qu’elle peut aussi les partager sur la page des activités culturelles.

Delphine rappelle que la page de l’association étudiante avait pour but d’alléger la page des cohortes. Les messages généraux peuvent donc être partagés sur la page Facebook de l’ADÉOA.

Madeleine demande si ce sont tous les étudiants qui suivent cette page Facebook, et s’ils en reçoivent des notifications. Delphine dit qu’on réussit à joindre beaucoup de monde avec cette page, donc qu’une information qui ne s’adresse pas directement à une cohorte peut passer par là. Sinon, ça donne des pages de cohorte trop chargées.

Sandrine Hébert suggère aussi que pour les évènements, tous les membres d’une cohorte devraient être invités. Il faudrait donc partager l’événement sur la page de l’ADÉOA et les représentants inviteraient ensuite les membres de leur cohorte à l’événement. Kim Foisy ajoute que les événements culturels et sportifs peuvent aussi être partagés sur les pages d’activités culturelles et des activités sportives respectivement.

1. **Informations**
	1. **Trésorière**

Mathilde Trudel-Brais dit qu’ils ont rendez-vous demain à la banque pour les signatures. Elle demande à tous les membres présents au CE de lui donner les factures pour se faire rembourser.

Pour les membres du Comité bourse, elle leur demande leurs disponibilités afin qu’ils se rencontrent. Finalement, ils s’écriront via Facebook pour organiser une rencontre la semaine prochaine ou durant la semaine de relâche.

Kim Foisy demande si Mathilde a commencé les impôts. Cette dernière attend des nouvelles, car la personne qu’elle doit contacter est malade.

* 1. **Externes**

Sandrine rapporte qu’il y a peu de réponses de la ville en lien avec la requête pour l’intersection dangereuse. Elle rappelle que le cannabis sera proscrit à l’école, malgré la légalisation le 17 octobre.

* 1. **Académique**

Caduque.

* 1. **AD**

Caduque.

* 1. **CVEs**

Absents.

* 1. **Communications**

Delphine demande à Camille d’Anjou si elle a parlé à la représentante de L’AQOA.

Elle explique aux membres du CE qu’elle avait donné le nom de Camille d’Anjou à une nommée Stephanie afin qu’elles entrent en contact. Plus tard, une nommée Marie écrit à Delphine et la relance pour une rencontre le 12 octobre ou 9 novembre. Delphine demande donc à Camille si elle peut lui donner son nom en spécifiant qu’elle l’a déjà mis en contact avec Stéphanie. Camille confirme qu’elle peut lui donner son nom.

* 1. **Sports**

Absente.

* 1. **Représentante culturelle**

Rappelle l’activité des lanternes ce vendredi. Il faut avoir 10,75$ comptant. L’activité commence à 19h, mais les participants doivent être là à 18h30. Elle va réécrire et republier l’information et rappelle d’aller participer à l’événement pour avoir son billet, car il y a beaucoup d’intéressés pour le moment.

Pour le premier photobooth thématique « Halloween », elle demande où est le photobooth. Mathilde explique où il est dans le local de l’asso. Jade demande si des gens ont des costumes à prêter dès la semaine prochaine, et invite à les apporter à l’école.

Elle demande si les représentants de classe pourraient prendre les photos le midi ou pendant les pauses. Kim lui demande comment fonctionnerait le photobooth. Jade lui répond qu’elle poserait le décor près des casiers et va mettre une boite d’accessoires à côté. Sandrine Hébert dit que personnellement elle ne peut pas prendre des photos le lundi et le mardi, mais Camille d’Anjou dit pouvoir ces journées-là.

Pour la soirée citrouille, demande comment elle devrait s’organiser pour se procurer des citrouilles. Il est convenu que les participants de l’activité vont acheter eux-mêmes leur citrouille.

Le sérum veut faire une activité jeux de société à l’école, elle demande si ça entre en conflit avec la soirée Randolph des maitrises. Sandrine répond que pourvu que les gens n’aient pas à choisir entre les deux activités, donc que la sérum attende que le Randolph soit passé avant de sortir leur évènement. Mathilde confirme qu’il serait bien que l’événement sorte après le 15 novembre. Camille Bastien propose d’inviter la sérum au Randolph, comme eux pourront nous inviter à leur événement. Kim Foisy trouve que c’est une excellente idée.

Finlement, elle demande si les gens ont d’autres propositions d’activités avec la sérum, car elle les rencontre demain. Pas d’activité proposée.

* 1. **SÉRUM**

Maud Gauthier demande si Jade peut partager ses recettes avec la SÉRUM sur leur page facebook, car ils aimeraient les avoir. Jade confirme. Madeleine demande à Jade si elle est ouverte à recevoir des idées de recettes. Jade dit qu’elle a déjà toutes les recettes préparées, mais ouverte quand même.

Maud parle au nom de Samuel qui demande si c’est « legit » que la serum utilise le nom de parc pour des activités auxquelles l’ADÉOA n’est pas invitée. Sandrine répond que non. Kim dit qu’il faudrait qu’elle ait une discussion avec eux.

1. **Varia**
	1. **Rencontre FAÉCUM**

Kim Foisy a renouvelé l’Asso : gros travail qui lui a pris 4 h.

Mathilde Trudel-Brais informe qu’elle a mis le nom de tous les membres du CE dans le registre des entreprises.

* 1. **Micro-ondes calendrier (Mars)**

Il manque quelqu’un au mois de mars. Jade dit qu’il faut acheter du lysol et qu’il serait pertinent d’avoir des gants.

Camille d’Anjou a trouvé des micro-ondes sur kijiji. Elle présente ses trouvailles à l’aide d’un PowerPoint qu’elle a fait. Trois d’entre eux sont choisis. Camille Bastien a un grille-pain à donner et Marie-Eve Brodeur en a déjà donné un.

* 1. **Mots de félicitations**

Kim Foisy félicite Camille d’Anjou pour son PowerPoint de micro-ondes très complet.

Kim Foisy félicite Mathilde Trudel-Brais pour toutes ces démarches auprès des banques.

Mathilde Trudel-Brais félicite l’asso d’avoir fait une attente avec les bacs 3 pour le financement du bal.

Suli Anne Caron félicite Kim Foisy d’avoir reconduit l’Asso.

Delphine Breton félicite Camille Bastien d’être une bonne présidente d’assemblée.

Mathilde Bal félicite Jade Schumanpour toutes les activités qu’elle organise.

1. **Fermeture**

Kim Foisy propose la fermeture du CE.

Camille Bastien appuie.

Le conseil exécutif du 2018-10-10 est fermé à 17h53.